



CONDUCTEUR D'ENGINS EN PAYSAGE

En 1 An En Alternance

Formation gratuite et rémunérée

FORMATION CONTINUE

☎ 04.50.46.16.66
Fax : 04.50.46.24.89

EN 1 AN

Responsable formation :
Cécile DUBOIS
☎ 04.50.46.38.06
ceciledubois@poisy.org

LE METIER VISE

La formation « Conducteur d'engins en paysage » prépare au métier d'ouvrier paysagiste qualifié -classification de l'emploi O4 de la convention collective nationale des entreprises du paysage étendue par arrêté ministériel du 16 mars 2009 paru au JO du 25 mars 2009.

LE PUBLIC VISE

- Jeunes de moins de 26 ans,
- Salariés dans le cadre du plan de formation ou période de professionnalisation ou encore à des personnes sans emploi inscrites à l'ANPE.

Tout candidat ayant déjà acquis une expérience professionnelle ou un diplôme dans le domaine du paysage (CAPA, BEPA, Bac professionnel, BTSA aménagements paysagers) et souhaitant se professionnaliser dans la conduite d'engins.

Possibilité d'étudier d'autres profils en fonction du projet professionnel du candidat. Attention, l'inscription à la formation sera validée après la signature d'un contrat de professionnalisation.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former les futurs stagiaires à la conduite d'engins en toute sécurité pour la réalisation d'ouvrages paysagers.

Développer des aptitudes techniques et organisationnelles afin d'optimiser la gestion de chantiers en paysage.

Acquérir des compétences de mécanisation afin d'approprier l'engin à la technicité du chantier.

Assurer la maintenance et l'entretien de premier niveau du matériel et des engins.

LE PROGRAMME

Organisation, planification de la production d'un chantier de terrassement en ouvrage paysager.

Réalisation de la préparation du terrain avant la construction de l'ouvrage paysager.

Réalisation des tâches se rapportant à l'ouvrage paysager.

Conduite et manipulation des engins avec préparation aux différents CACES (Catégorie 1 et 2,4, 8 et 9 en fonction des demandes).

Prévention des risques professionnels et identification des moyens de prévention.

Entretien courant et maintenance de 1^{er} niveau du matériel et des engins.

LA DUREE ET LE CALENDRIER

Contrat de professionnalisation de 12 mois à partir d'octobre 2010.
(1 semaine par mois en centre de formation) soit 420 heures au total.
Horaires au centre : 8h30/12h30-13h30/17h15
Rentrée en formation : le lundi 18 octobre 2010

LE COUT DE LA FORMATION

- Formation gratuite et rémunérée en % du SMIC comme suit :

Niveau de formation ou de la qualification

Age	Formation ou qualification de base ou demandeur d'emploi	Au moins égale à celle d'un baccalauréat professionnel ou d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle de même niveau
Moins de 21 ans	55% du SMIC 35H soit 739,07 EUR	65% du SMIC 35H soit 873,45 EUR
21 ans et plus	70% du SMIC 35H soit 940,63 EUR	80% du SMIC 35H soit 1.075,01 EUR
26 ans et plus	SMIC 35H soit 1.343,77 EUR ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire	SMIC 35H soit 1.343,77 EUR ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire

Attention, toute demande individuelle de présentation à l'examen de CACES à l'exception des catégories 1 et 2 fera l'objet d'une facturation.

LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE...

ceciledubois@poisy.org
Internet : <http://www.poisy.org>